

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

BORDEREAU DES PRIX

Maître de l'ouvrage :

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Protection de la Pointe du Raz et du Cap Sizun

Objet de l'accord cadre :

Entretien des ouvrages d'assainissement

Remise des offres :

Date limite de réception : 30 juin 2017 12 H

N° des prix	Désignation du prix et prix unitaire Hors Taxes en EUROS (en toutes lettres)	Prix H.T en euros (en chiffres)
010	<p>Hydrocurage – une fois par an Nettoyage et curage hydrodynamique à injection sous haute pression d'eau (minimum 180 bars de pression) Le mètre linéaire : </p>	
020	<p>Visites périodiques – fréquence selon CCTP Vérification du bon fonctionnement de l'ensemble des ouvrages d'assainissement (postes de relèvement, fosses septiques toutes eaux, plateaux d'épandage). Hors saison les installations de la Pointe du Van et de la Baie des Trépassés, fermées ne sont pas visitées. - vérification et entretien du matériel électromécanique (pompes, armoire électriques , etc.) - entretien des paniers dégrilleurs, enlèvement et évacuation des matières - réparation du petit matériel (remplacement fusible, poires de niveaux, etc ...) - entretien des abords</p> <p>L'unité : </p>	
030	<p>Entretien des fosses septiques toutes eaux – deux fois par an - nettoyage des préfiltres -contrôle de la hauteur des boues - écrémage en surface</p>	
031	<p>Fosse de 30 m³ L'unité : </p>	
032	<p>Fosse de 9m³ L'unité : </p>	
033	<p>Fosse de 7 m³ L'unité : </p>	
034	<p>Fosse de 5 m³ L'unité : </p>	
040	<p>Entretien complet des postes de relèvement - une fois par an Balisage des zones de travail, isolement des vannes, installation du matériel de sécurité (harnais, potence d'accès, détecteur de gaz), mise en ventilation de la bache et contrôle permanent de l'oxygénomètre et du H²S, pompage des dépôts et effluents en fond de bache, lavage des HP des parois et du fond, racletage et assèchement</p> <p>A réaliser avant le début de la saison estivale</p> <p>Poste de relèvement Cité Commerciale L'unité : </p>	
041	<p>Poste de relèvement Cité Commerciale L'unité : </p>	

042	<u>Poste de relèvement Péage</u> L'unité :	
050	<u>Entretien plateau épandage - une fois par an</u> Nettoyage des regards répartiteurs et des siphons de chasse, vérification de l'écoulement, vérification des regards de contrôle . Sur les cinq plateaux(cité 1, cité 2, Sémaphore, Pointe du Van, Baie des Trépassés) L'unité :	
060	<u>Vidange fosse septique toutes eaux : - une fois par an</u> Pompage, délayage, lavage HP, désinfection, acheminements des effluents en station de traitement agréée	
061	<u>Fosse 30 m³</u> L'unité :	
062	<u>Fosse 9 m³</u> L'unité :	
063	<u>Fosse 7 m³</u> L'unité :	
064	<u>Fosse 5 m³</u> L'unité :	
070	<u>Intervention entretien et réparation sur poste hors visites périodiques et hors entretien complet</u> Ce prix rémunère les interventions d'entretien et de réparation non programmées et sollicitées par le Syndicat Mixte, mais hors interventions urgentes L'unité :	
080	<u>Interventions urgentes</u>	
081	<u>Désobstruction de canalisations</u> L'unité :	
082	<u>Intervention sur poste de relèvement</u> L'unité :	
083	<u>Interventions sur fosses et épandages</u> L'unité :	

090	<u>Facturation</u> Préparation, calcul, émission et envoi des factures d'assainissement des usagers Deux factures par an par usager Prix pour une facture L'unité :	
-----	---	--